

[Text]

Mr. Allmand: That is not the information I received. During the last three years as employment critic, I was approached on several occasions where plant closures took place in Hamilton and elsewhere where people could not get covered under LAB. This program was not available and nothing was available.

• 0945

In any case, your answer to me is that it has taken this long to get the provinces to co-operate. It has taken them three and a half years. This was announced in February 1986; I just regret that we are only getting the bill in 1989, three and a half years later.

Mr. Corbeil: It was quite a change for the provinces. You mentioned yourself that the previous LAB program was exclusively federally funded. This new program gets the provinces to participate to the tune of 30%. If I am not mistaken the LAB program was limited to four industries and a certain number of regions, whereas this will cover all industries in all regions of Canada. This was quite a change. The discussions with the provinces have caused a delay which is, unfortunately, the time you just mentioned, but as I said before those eligible under the LAB program will continue to be eligible under this new program without any cut-off, and all industries in Canada in every region of the country will be eligible, retroactive to January 1, 1988.

Mr. Allmand: Minister, what is your estimate of the number of unemployed Canadians over 55? Do you have figures from Stats Canada or from your own department or the Department of Employment?

Mr. Corbeil: We do not seem to have these figures at hand.

Mr. Allmand: The Advisory Council of the Department of Employment and Immigration put out three excellent reports. "Older Workers: An Imminent Crisis in the Labour Market" was published in 1985. On November 6, 1986, they put out "A Clear Course for Older Workers", and last summer, June 1988, they put out an update report in which they point out that the number of unemployed workers over 55 doubled from the depth of the recession to 1986. In other words, the recovery was not helping older workers; in fact their situation was getting worse.

Then it went on to say that Stats Canada had to do special studies because 41% of older workers between 55 and 64 in fact dropped out of the labour market. They became frustrated looking for work so they left the labour market; consequently they are not even counted in the unemployed. To be counted as unemployed you must have been actively looking for work in the last three weeks when you are contacted in the labour market survey.

[Translation]

M. Allmand: Ce n'est pas ce que l'on m'a dit. Au cours des trois années où j'ai été porte-parole en matière d'emploi, on m'a approché à plusieurs occasions pour me dire que des usines avaient été fermées à Hamilton et ailleurs au Canada, et que des gens ne pouvaient bénéficier du PAT. Ce programme n'était pas disponible, pas plus que quoi que ce soit d'autre d'ailleurs.

Quoi qu'il en soit, vous me dites qu'il a fallu tout ce temps pour convaincre les provinces de collaborer. Il a fallu trois ans et demi. On a annoncé le programme en février 1986, et je suis vraiment désolé que le projet de loi n'aboutisse qu'en 1989, trois ans et demi plus tard.

M. Corbeil: C'était tout un changement pour les provinces. Vous avez mentionné vous-même que l'ancien programme PAT était financé exclusivement par le gouvernement fédéral. Les provinces contribuent à ce nouveau programme dans une proportion de 30 p. cent. Sauf erreur, le programme PAT était limité à quatre secteurs d'activité et à un certain nombre de régions, tandis que le nouveau programme s'appliquera à tous les secteurs d'activité dans toutes les régions du Canada. C'était tout un changement. Les discussions avec les provinces ont malheureusement retardé les choses de trois ans et demi, comme vous le disiez, mais je répète que les travailleurs admissibles dans le cadre du programme PAT le seront toujours en vertu du nouveau programme, sans interruption des prestations, et tous les secteurs d'activité dans toutes les régions du Canada seront admissibles à partir du 1^{er} janvier 1988.

M. Allmand: Monsieur le ministre, avez-vous une idée du nombre de Canadiens sans emploi de plus de 55 ans au Canada? Avez-vous des chiffres là-dessus, de Statistique Canada, de votre ministère ou du ministère de l'Emploi?

M. Corbeil: Nous n'avons pas ces chiffres sous la main.

M. Allmand: Le Conseil consultatif canadien de l'Emploi et de l'Immigration a publié trois excellents rapports. En 1985, il a publié «Les travailleurs âgés: crise imminente sur le marché du travail». Le 6 novembre 1986, c'était «Grandes lignes d'un programme national pour les travailleurs âgés», et l'été dernier, en juin 1988, il a publié une mise à jour dans laquelle on fait remarquer que le nombre de travailleurs sans emploi de plus de 55 ans a doublé entre le creux de la récession et 1986. Autrement dit, la reprise n'aidait pas les travailleurs âgés; en réalité, leur situation se détériorait.

Puis, on disait que Statistique Canada avait dû effectuer des études spéciales parce que 41 p. cent des travailleurs âgés entre 55 et 64 ans avaient abandonné le marché du travail. Leurs recherches infructueuses les avaient à ce point découragés qu'ils étaient sortis du marché du travail; par conséquent, ils ne figurent même pas au nombre des chômeurs. Pour être considéré comme chômeur, il faut avoir cherché du travail activement au cours des trois semaines précédent le moment où l'on est